

GOVERNANCE ASSOCIATIVE ET RESPONSABILITES

Maitriser les principes de la gouvernance associative

Objectifs

- ◆ Maitriser les principes de la gouvernance associative et de son fonctionnement.
- ◆ S'approprier ces connaissances au regard des problématiques propres au fonctionnement associatif dans une visée d'adaptation

Programme

- ◆ Connaître le cadre juridique associatif : loi 1901/statuts/règlement intérieur/ projet associatif
- ◆ Connaître et comprendre le fonctionnement d'une association : organes et vie démocratique
- ◆ Comprendre et analyser le fonctionnement du conseil d'administration, du bureau et le rôle de chacun de ses acteurs.rices.
- ◆ Comprendre l'articulation des responsabilités entre instances associatives, direction et professionnel.les de la structure, ainsi que les outils afférents
- ◆ La participation des personnes concernées à la vie démocratique
- ◆ Mettre en oeuvre et adapter les outils d'une bonne gouvernance

Formation en présentiel

Durée :

1 jour 7 heures

Public et pré-requis :

Tout public

Groupe min de 6 personnes et max de 12 personnes.

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expérience,
- ◆ Atelier d'analyse collective
- ◆ Support pédagogique transmis aux participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation des acquis et de l'action de formation

Intervenant :

**Anouk Grayon /
Raphaëlle Merlet**

